

Le 23 octobre 2023

## **INFLATION DES COÛTS DE PRODUCTION, PERTE DE SURFACES AGRICOLES : LA FILIÈRE DES VÉGÉTAUX FRAIS PRÊTS À L'EMPLOI PRISE EN ÉTAU À LA VEILLE DES NÉGOCIATIONS**

Les fabricants de végétaux frais prêts à l'emploi, représentés par le SVFPE, abordent l'ouverture des négociations avec la distribution dans une situation d'extrême fragilité de la filière française. La filière est actuellement confrontée à de multiples difficultés qui mettent en danger la viabilité économique des entreprises et de leurs partenaires maraîchers.

En effet, la filière subit depuis bientôt 2 ans des hausses très significatives des coûts de production qui ont atteint des niveaux records. Qu'il s'agisse de l'énergie, du transport, des salaires sur les exploitations ainsi que du coût de la transition environnementale... l'ensemble de ces charges ne diminuent pas et vont continuer à augmenter et à peser sur l'équilibre économique des producteurs.

À cette situation, s'ajoutent les très fortes tensions sur la production maraîchère contractualisée alors que le dérèglement climatique se fait de plus en plus ressentir sur les cultures (salades, légumes) avec des baisses de rendement et des crises de plus en plus fréquentes. De fait, les maraîchers et la filière doivent trouver les moyens d'adapter les pratiques, d'investir et d'attirer une main-d'œuvre saisonnière afin de préserver et développer les cultures en France.

Sans soutien, cette situation extrêmement défavorable pour les producteurs risque sérieusement d'accélérer leur désengagement de la production de salades et légumes. Les surfaces en France consacrées aux salades et légumes en baisse depuis plusieurs années, ont encore diminué de 10% sur 1 an.

*Pour - Raphaël NEA, producteur de légumes et salades destinés aux transformateurs de la 4<sup>e</sup> gamme à la SCEA Reveny basée à Saint-Etienne-du-Grès (dépt 13), « sans revalorisation significative des prix de nos productions, notre désengagement va s'accélérer et aboutir dans les 10 prochaines années à la disparition de notre activité de maraîchage, pour ouvrir un peu plus grand les portes aux importations. Cela va contribuer encore un peu plus à la perte de notre souveraineté en fruits et légumes ! Nous partageons toutes les semaines l'inquiétude de nombreux confrères qui ne s'y retrouvent plus... ».*

Pour sa part, Pierre Meliet, Président du SVFPE, confirme que « Si cette situation perdure, c'est bien une grande partie du maraîchage contractualisé qui risque de disparaître en France, entraînant bien évidemment la disparition de la tradition française du maraîchage mais également la fermeture des sites de transformation qui ont fait un gros travail pour privilégier l'origine française des salades et légumes, avec pour conséquence la perte de milliers d'emplois dans les territoires et l'incapacité de garantir une origine France au consommateur en saison de production France. »



**Le SVFPE en appelle donc à la responsabilité des distributeurs afin de ne pas ajouter une pression supplémentaire sur ce secteur et de permettre aux maraîchers, aux PME et ETI du secteur de retrouver une « assurance » de continuer à développer la filière en France à travers le prix de leur production.**

## **Ne pas devenir dépendant des importations pour nos légumes :**

Face à l'urgence, seule la solidarité des professionnels de la distribution et de la restauration permettra aux entreprises de la transformation d'assurer une rémunération suffisante des maraîchers français pour maintenir leurs activités sur le territoire, assurer la pérennité de la filière tout en poursuivant la transition agroécologique qui nécessite des investissements en moyens et en temps pour les producteurs agricoles.

## **Une revalorisation indispensable pour la pérennité de la filière**

La filière est directement menacée. Il s'agit d'une véritable aberration au moment même où tout le monde s'accorde sur l'importance de renforcer la consommation de fruits et légumes dans l'alimentation quotidienne et de préserver la souveraineté alimentaire de la France. L'enjeu est aujourd'hui de soutenir une filière contractualisée exemplaire, qui contribue à l'activité économique dans les territoires, à l'entretien des paysages et de la biodiversité et à l'équilibre alimentaire des Français. Les négociations 2024, qui vont s'ouvrir avec les partenaires de la distribution et de la restauration seront décisives.

## **Un marché qui résiste malgré l'inflation**

En 2022, sur un marché des produits alimentaires marqué par la baisse du pouvoir d'achat, les végétaux prêts à l'emploi ont résisté, confirmant leur place dans une alimentation du quotidien de plus en plus végétale.

Les salades prêtes à l'emploi ont en particulier réussi à gagner 279 000 ménages acheteurs supplémentaires en grande distribution. Sur l'année 2022, ce sont ainsi 19,3 millions de foyers qui en ont acheté au total, tous magasins confondus, représentant près de 250 millions de produits vendus<sup>1</sup>.



Tandis que les produits frais traditionnels diminuaient de -5,6 % en 2022 vs 2021<sup>2</sup> en volume, les salades prêtes à l'emploi ont résisté à -3 % du côté des hypers et supermarchés. Dans un contexte de forte inflation, elles sont même restées stables à -1 % en valeur, s'inscrivant dans les contraintes budgétaires des Français. La somme consacrée à chaque achat s'est ainsi maintenue à 2 euros, pour une quantité moyenne de 226 g environ 8,8 fois dans l'année.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> NielsenIQ Homescan, salades prêtes à l'emploi (4e gamme), Total France - 2022

<sup>2</sup> Kantar – périmètre 2022 vs 2021

<sup>3</sup> Nielsen – Hypers et Supermarchés – 2022



## **À propos du SVFPE**

Le Syndicat des fabricants de produits végétaux prêts à l'emploi (SVFPE) dits de « 4<sup>e</sup> gamme » (végétaux crus prédécoupés et conditionnés, sans assaisonnement) créée en 1986, rassemble les principaux fabricants de végétaux frais prêts à l'emploi, dont la principale activité est la production de salades prêtes à l'emploi. Le SVFPE assure la promotion et le développement des produits « 4<sup>e</sup> gamme » en France. Il représente 90 % des volumes vendus sur le marché et 95 % de son chiffre d'affaires. Le SVFPE est membre de l'ADEPALE, association des PME et ETI françaises de l'alimentation.

---

**Arnault, Sandra & C° / ADOCOM-RP, service de presse du SVFPE  
vous remercient de votre attention  
Tél : 01 48 05 19 00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**

**ADOCOM<sup>®</sup>-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

**Qualification : Agence Certifiée**

